

Programme du séminaire pratique

Le nouveau droit de la société anonyme

Hôtel Aquatis, Lausanne

Horaires	Thème
08.30–09.00	Accueil
09.00-10.15	<p>Contexte général</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La société anonyme et les autres formes de société ○ Le droit de la société anonyme et sa révision ○ Les objectifs poursuivis et les nouveautés en survol <p>Les éléments principaux liés à la société anonyme</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Bases légales et statuts ○ La création de la société anonyme ○ Le capital-actions et ses fluctuations ○ Les actions ainsi que les droits et obligations des actionnaires ○ L'assemblée générale ○ Le conseil d'administration ○ L'organe de révision ○ Les règles en matière d'insolvabilité ○ La dissolution ○ La responsabilité
10.15-10.30	Pause
10.30-12.00	<p>Les nouveautés sous l'angle de la gouvernance, des rémunérations et des quotas</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La gouvernance <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les assemblées générales <ul style="list-style-type: none"> • Virtuelles • A l'étranger • Les représentants • En des lieux multiples ▪ Le cas spécifique des matières premières ○ La rémunération et les « rémunérations abusives » <ul style="list-style-type: none"> ▪ La rémunération en général ▪ Les bonus ▪ Les indemnités ▪ Les exigences statutaires ○ Les quotas de genres ○ Les autres modifications relatives au conseil d'administration ○ Conseil pratiques
12.00-13.00	Repas
13.00-14.30	<p>Les nouveautés sur les droits d'information des actionnaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Droits d'informations et de renseignement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande de renseignement d'actionnaires minoritaires ▪ Examen spécial ▪ Actions en restitutions de prestations ○ Droits d'accès ○ Actions judiciaires et arbitrage ○ Conseil pratiques <p>Les nouveautés en matière de capital-actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les actions ○ La valeur nominale

	<ul style="list-style-type: none"> ○ La libération du capital-actions ○ La marge de fluctuation du capital ○ Les dividendes et les réserves
14.30-14.45	Pause
14.45-16.30	<p>Les nouveautés sur l'assainissement et l'insolvabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Notion d'insolvabilité ○ Obligations du Conseil d'administration ○ Perte de capital et surendettement ○ Réduction du capital-actions <p>Mise en œuvre et conclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en œuvre du nouveau droit de la SA ○ Impacts dans la gestion de la société ○ Conclusions
16.30	Fin du séminaire

Adresse

Hôtel Aquatis
Route de Berne 150
CH-1010 Lausanne
www.aquatis-hotel.ch

En voiture: autoroute A9 – sortie n° 10 Lausanne-Vennes, prendre la Route de Berne direction Moudon/Epalinges puis suivre P+R Vennes. L'entrée du parking souterrain se trouve sur votre droite.

En train: depuis la gare CFF de Lausanne, emprunter le passage sous-voie et prendre le métro M2 (direction Croisettes) – arrêt Vennes. Le trajet dure environ 10 minutes.

